

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Lundi 5 octobre 2020

ASSISTAIENT – Collège public : 1 représentant

Structure	Représentant	Nom
Conseil Départemental Savoie	TITULAIRE	HARS Rozenn

ASSISTAIENT – Collège privé : 8 représentants

Structure	Représentant	Nom
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
GDA	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIERES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
SICA de l'ARVAN	TITULAIRE	ROUX Daniel
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
UNIONS COMMERCIALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
AURA Entreprises	TITULAIRE	PARIS Florian
Individuel	TITULAIRE	SELTZER Nicole

ASSISTAIENT EGALEMENT : 11 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE désigné	ALBRIEUX Alexandre
3CMA	TITULAIRE désigné	FONTAINE Patrice
4C	TITULAIRE désigné SUPPLEANTE désignée	BONNIVARD Pierre-Yves RANCUREL Marie-France
CCMG	TITULAIRE désigné	AYMARD Daniel
CCPM	TITULAIRE désigné	DEMONNAZ Jacky
CCHMV	TITULAIRE désigné	FINAS Christian
KOKOCINELLE	TITULAIRE désigné	HILAIRET Gwenaël
Conseil Régional	CHARGE DE MISSION	HENRY Marine
SPM	EQUIPE LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel

ETAIENT EXCUSES : 6 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	GALLIOZ Jean-Michel
CONSEIL REGIONAL	NON VOTANT	BONNIVARD Emilie
COMMUNE DE FOURNEAUX	TITULAIRE	CHEMIN François
MAURIENNE TOURISME	TITULAIRE	PROVOST Patrick
TERROIR DE MAURIENNE	TITULAIRE	PASCAL Jonathan
Individuel	TITULAIRE	REYNAUD Jean-Michel

20 personnes étaient présentes au Comité de Programmation d'octobre 2020.

9 ayant voix délibérante (soit 60 % des membres ayant voix délibérante) dont 8 appartenant au Collège Privé (88% des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants et propose un tour de table afin que les nouveaux participants puissent se présenter.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte rendu précédent
2. Composition du comité de programmation
3. Modifications du règlement intérieur
4. Bilan de l'année 2020
5. Programmation de projets
6. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation, Règlement intérieur modifié

1. Validation du compte rendu du précédent Comité de programmation

Monsieur ALBRIEUX demande aux membres de se prononcer sur le compte-rendu du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

Tous les documents liés au programme se trouvent sur le site du SPM : <http://leader.maurienne.fr>
Les comptes-rendus des comités de programmation se trouvent en bas de page dans la rubrique « Documents à télécharger ».

2. Composition du Comité de programmation

Conformément à la décision prise lors de la dernière réunion, les 5 communautés de communes de Maurienne ont été sollicitées pour reconstituer un collège public représentatif du territoire.

Les personnes suivantes ont été désignées :

- Christian FINAS (titulaire) et François CHEMIN (suppléant) pour la CCHMV
- Daniel AYMARD pour le CCMG
- Patrice FONTAINE pour la 3CMA
- Pierre-Yves BONNIVARD (titulaire) et Marie-France RANCUREL (suppléante) pour la 4C
- Jacky DEMONNAZ pour la CCPM

Alexandre ALBRIEUX succédant à Jean-Michel GALLIOZ à la Vice-Présidence à l'Agriculture au SPM, il est proposé comme représentant titulaire pour le Syndicat du Pays de Maurienne, et comme Président du Comité de Programmation.

Au sein du collège privé, Nicole SELTZER souhaite devenir suppléante de Jean-Michel REYNAUD, et Gwenaël HILAIRET intègre le groupe pour Kokocinelle.

Le comité de programmation approuve ces modifications.

3. Modifications du règlement intérieur

Deux types de modifications du règlement intérieur sont proposées :

- des précisions sur les modalités de désignation et de renouvellement des membres des deux collèges composant le comité de programmation,
- des ajustements aux usages

Le comité de programmation approuve ces modifications.

Le règlement intérieur est disponible dans les documents à télécharger : <http://leader.maurienne.fr>

4. Bilan de l'année 2020

En 2020, les éléments phares ont été :

- la signature d'un avenant à la convention nous liant à la Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de gestion des fonds européens, et l'Agence de Service et de Paiement de ces fonds ;
- Le périmètre du LEADER Maurienne a été étendu à la commune de Saint léger,
- L'enveloppe de FEADER a été abondée de 204 000 €.

En juin 2020, devant l'afflux et le montant de projets déposés, ont été prises les décisions de clôturer l'accueil de nouveaux projets, et de solliciter une enveloppe supplémentaire de FEADER.



5. Programmation

La phase de programmation des dossiers consiste à arrêter les montants financiers.

Fiche action 1 : Produire, transformer et diversifier

Montants programmés ce jour :

- **88 806,04 €** de FEADER

Projet : Installation agricole en poules pondeuses plein air

Porteur : Emeline LEVEQUE – *La Fermette d'Emeline*

Cofinancement : 22 201,52 € Conseil Savoie MontBlanc

- **5 142,48 €** de FEADER

Projet : Amélioration de l'outil de production

Porteur : GAEC du Fardelier

Cofinancement : 1 285,62 € Conseil Savoie MontBlanc

Fiche action 3 : Sensibiliser

Montants programmés ce jour :

- **4 845,21 €** de FEADER

Projet : Parcours pédagogique

Porteur : Emeline LEVEQUE – *La Fermette d'Emeline*

Cofinancement : 1 211,31 € Conseil Savoie MontBlanc

La Fiche action 3 est actuellement dotée de 148 750 €.

Avec la programmation de ce dossier, on atteint 152 745,49 € de FEADER.

Un accord de principe est donné pour transférer 3 995,49 € depuis la Fiche action 4 Coopération vers la Fiche action 3 Sensibilisation, si cela s'avérait nécessaire. La nécessité du transfert effectif sera évaluée une fois le montant des reliquats des projets en état de sous-réalisation communiqué par l'autorité de gestion.

6. Questions diverses et prochains RDV

Il est proposé que les prochains **comités de programmation** se réunissent les vendredi matin.

Les **comités techniques** sont les instances informelles lors desquels sont rencontrés les porteurs de projet. Ces temps d'échange peuvent se dérouler sur le terrain, et y participent des membres volontaires du comité de programmation.

Prochains comités techniques :

- Fourneaux, le 16 octobre à 10h
- Villarodin-Bourget, le 27 octobre à 14h
- La Chambre, le 10 novembre à confirmer

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Vendredi 4 décembre 2020 à 9h

Alexandre ALBRIEUX
Président du GAL Maurienne
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne



**ANNEXE 1 – COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION AU
05/10/2020**

COLLEGE PRIVE			
Qualité	NOM	Prénom	Intervenant au CP en tant que
Titulaire	SCHOCH	Martin	Chambre d'Agriculture
Titulaire	PROVOST	Patrick	Maurienne Tourisme
Suppléant	VINCENDET	Florence	
Titulaire	COLLY	Sylvain	Société d'exploitation de l'abattoir de Cuines
Suppléant	FALCOZ	Denis	
Titulaire	MOUSSET	Léonard	Groupement Agricole
Suppléant	VINCENDET	Sébastien	
Titulaire	MOLLARET	Guy	Coopératives laitières
Suppléant	PELLISSIER	Anais	
Titulaire	ROUX	Daniel	SICA Beaufort
Titulaire	PERSONNAZ	Matthieu	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Suppléant	ALLARD	Fabrice	
Titulaire	RITTAUD	Mathilde	Union Commerciale
Suppléant	HENRICH	Véronique	
Titulaire	PARIS	Florian	AURA ets, antenne Savoie Bureau Maurienne
Titulaire	PASCAL	Jonathan	Terroir de Maurienne
Titulaire	REYNAUD	Jean Michel	Particulier
Suppléante	SELTZER	Nicole	Particulier
Titulaire	HILAIRET	Gwenaël	Kokocinelle

COLLEGE PUBLIC			
Qualité	NOM	Prénom	Intervenant au CP en tant que
Titulaire	ALBRIEUX	Alexandre	SPM
Suppléant	DURBET	Yves	
Titulaire	HARS	Rozenn	Conseil Départemental
Suppléant	CHARVOZ	Pierre-Marie	
Titulaire	FINAS	Christian	Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise
Suppléant	CHEMIN	François	
Titulaire	AYMARD	Daniel	CC Maurienne Galibier
Titulaire	BONNIVARD	Pierre-Yves	Communauté de Communes du Canton de La Chambre
Suppléant	RANCUREL	Marie-France	
Titulaire	FONTAINE	Patrice	CC Coeur de Maurienne Arvan
Titulaire	DEMONNAZ	Jacky	CC Porte de Maurienne

ANNEXE 2 – ASPECTS FINANCIERS / Situation au 5 octobre 2020

Fiches actions		GAL LEADER MAURIEUNNE																					
		MAQUETTE POST-AVENANT		PROGRAMMATION		SELECTION		CONSUMMATION		DOSSIERS PROGRAMMES ET SOLDES		% Conso		Enveloppe dispo post-avenant		TOUS DOSSIERS		% Conso		Enveloppe dispo post-avenant			
		Total enveloppe FEADER (enveloppe initiale + enveloppe complémentaire)	Montants programmés	NB dossiers	Montants validés en sélection	NB dossiers	Montants sollicités dans demande de solde	NB dossiers	Estimation montants réservés (prog + payé)	TOTAL dossiers	Estimation montants réservés (prog + payé)	NB dossiers	Enveloppe dispo post-avenant	Estimation tot. montants réservés (sélectionnés + prog + payé)	NB dossiers	Enveloppe dispo post-avenant	Estimation tot. montants réservés (sélectionnés + prog + payé)	NB dossiers	% Conso	Enveloppe dispo post-avenant	% Conso		
FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne		420 750 €	305 590,88 €	12	6 240,12 €	1	83 018,41 €	10	388 609,29 €	22	388 609,29 €	22	32 140,71 €	394 849,41 €	23	32 140,71 €	394 849,41 €	23	92%	32 140,71 €	92%	25 900,59 €	94%
FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts		432 750 €	222 791,23 €	9	40 000,00 €	1	144 812,58 €	11	367 603,81 €	20	367 603,81 €	20	65 146,19 €	407 603,81 €	21	65 146,19 €	407 603,81 €	21	85%	65 146,19 €	85%	25 146,19 €	94%
FA3 : Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits (modes de production, alimentation, patrimoine culinaire)		148 750 €	89 426,23 €	2	0,00 €	0	63 319,26 €	4	152 745,49 €	6	152 745,49 €	6	-	152 745,49 €	6	-	152 745,49 €	6	103%	3 995,49 €	103%	-	103%
FA4 : Coopération avec le GAL "Escartons e Valli Valdèst" en Italie		63 750 €	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	63 750,00 €	0,00 €	0	63 750,00 €	0,00 €	0	0%	63 750,00 €	0%	63 750,00 €	0%
FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne		413 000 €	0,00 €	0	68 225,63 €	1	252 902,55 €	4	252 902,55 €	4	252 902,55 €	4	160 097,45 €	321 128,18 €	5	160 097,45 €	321 128,18 €	5	61%	160 097,45 €	61%	91 871,82 €	78%
TOTAL		1 479 000 €	617 808,34 €	23	114 465,75 €	3	544 052,80 €	29	1 161 861,14 €	52	1 161 861,14 €	52	317 138,86 €	1 276 326,89 €	55	317 138,86 €	1 276 326,89 €	55	79%	317 138,86 €	79%	202 673,11 €	86%

